

Radio Veritas fête son 5e anniversaire

Père Gabriel SAMBA, o.p., Directeur Gérant Radio Veritas

***Radio VERITAS a cinq ans. L'évènement se célèbre du 12 au 22 décembre 2008 sous le thème de la vérité : " Vous connaîtrez la Vérité et la Vérité vous rendra libre " (Jn 8, 32).
Radio VERITAS : 5 ans au service de la Vérité.***

En effet, si on s'en tient à la décision N°031/MINCOM/CAB du 12 décembre 2003 nous octroyant la fréquence FM 96.9 Mhz et à la date de signature des Termes de Références (cahier de charge) du 22 décembre 2003, cela fait exactement cinq ans que la Radio VERITAS existe. Mais n'eut été les déboires du passé, la radio catholique de l'Archidiocèse de Douala aurait plus de cinq ans.

En réalité le projet de création de Radio VERITAS remonte à bien plus loin. On se souvient que le 1er Janvier 2000, le Cardinal Christian Tumi Archevêque de Douala et promoteur de Radio VERITAS, avait tenté un premier essai de diffusion avec la retransmission de la Messe de la Solennité de Sainte Marie Mère de Dieu à la Cathédrale Saints Pierre et Paul de Douala. C'était le début des difficultés techniques et des ennuis avec le gouvernement.

Le 12 Janvier 2001, le Cardinal écrit de nouveau au Ministre chargé de la Communication pour demander l'autorisation de création et d'exploitation d'une entreprise de radio diffusion catholique, non commerciale et à caractère pastoral à Douala. Mais pour plusieurs autres raisons, le projet ne reprendra effectivement qu'en 2003. Le 1er novembre 2003, le Cardinal Christian Tumi adresse une correspondance au Ministre chargé de la Communication pour l'informer des essais des équipements de Radio VERITAS. Prévus pour tout le mois de novembre 2003, ces essais ne dureront que deux semaines. Le 14 novembre, le Ministre chargé de la Communication somme le Cardinal Tumi de fermer sa radio aux motifs " d'exercice illégal de la profession de diffuseur en communication audiovisuelle et de manque de licence de création et d'exploitation ".

Devant cet acharnement, le Cardinal décide de saisir la plus haute autorité du pays. Le 14 novembre 2003 ; il écrit au Chef de l'Etat du Cameroun, son Excellence Paul Biya pour solliciter son arbitrage. Le Président de la République réagit positivement. Il transmet son avis favorable à l'ouverture de Radio VERITAS au Cardinal par l'entremise de son Secrétaire général à la Présidence, Jean-Marie Atangana Mebara. C'est le dénouement de " l'affaire Radio VERITAS ". Le 12 décembre 2003, le Ministre chargé de la Communication, le professeur Jacques Fame Ndongo signe la décision portant autorisation d'usage de la fréquence radioélectrique 96.9Mhz pour la diffusion des programmes du service privé de radiodiffusion sonore à caractère confessionnel dénommé " Radio VERITAS " à partir de la ville de Douala.

Dix jours plus tard, le 22 décembre 2003, le Cardinal Christian Tumi signe les Termes de Références relatifs à l'exploitation d'un service privé de communication audiovisuelle à caractère confessionnel. Au cours des messes de Noël de minuit et du jour qu'il a présidées à la Cathédrale Saints Pierre et Paul de Douala, le 24 et 25 décembre 2003, Son Eminence le Cardinal Christian Tumi remercie solennellement le Chef de l'Etat pour son intervention

personnelle en faveur de l'autorisation de Radio VERITAS. Le 22 Décembre 2003 constitue ainsi la date officielle de naissance de Radio VERITAS.

Placée sous le parrainage institutionnel de l'Archidiocèse de Douala, Radio VERITAS fait partie intégrante de MACACOS, la Maison Catholique de la Communication Sociale qui regroupe en son sein l'imprimerie, L'Effort camerounais et VIDEO PRO.

D'aucuns pensent que Radio VERITAS étant une radio confessionnelle, elle ne chante que des " Alléluia " à longueur de journée. Ce qui explique le refus de certains annonceurs de s'intéresser à Radio VERITAS pour leur publicité. Pourtant sa grille des programmes est très variée : 60% religieux, 20% culturel et information de service, 10% information et 10% publicité.

Cette grille est enrichie par les programmes forts intéressants venant des radios partenaires de la COFRAC (Communauté Francophone des Radios Chrétiennes) dont Radio VERITAS est membre. Grâce à cette collaboration, Radio VERITAS émet 24h/24 à partir de MACACOS (à 200 m de l'archevêché) où se trouvent ses sites de production et de diffusion.

Avec son Excellence Monseigneur Samuel Kléda Archevêque Coadjuteur de Douala et PCA de MACACOS, Radio VERITAS envisage l'avenir avec beaucoup de projets et beaucoup d'optimisme.

Article source : <http://www.leffortcamerounais.info/2008/12/radio-veritas-f%C3%A0te-son-5e-anniversaire.html>